

**ARRÊTÉ DE NOMINATION DE CHARGÉ(E)S DE MISSION**

**L'ADMINISTRATRICE PROVISOIRE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

*Vu le Code de l'Education,*

*Vu l'article 15 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Université Bordeaux-III),*

*Vu l'arrêté rectoral de désignation de Mme Hélène Velasco-Graciet aux fonctions d'administratrice provisoire de l'Université Bordeaux Montaigne à compter du 25 mars 2020,*

**ARRÊTE**

**Article 1:**

➤ Sont nommés chargés de mission auprès de Madame l'administratrice provisoire de l'Université Bordeaux Montaigne à compter du 27 mars 2020, pour la durée de l'arrêté susvisé, les agents de catégorie A de l'université, tels que mentionnés ci-après:

- Chargée de mission « Conseil d'administration »: Madame Béatrice Laville ;
- Chargé de mission « Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne » : Monsieur Olivier Ballesta ;
- Chargé de mission « Commission de la Recherche (CR) du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne » : Monsieur Frédéric Boutouille ;
- Chargée de mission « Formation tout au long de la Vie (FTVL) : Madame Christelle Lahaye ;
- Chargée de mission « Numérique et Innovation pédagogique » : Madame Catherine Mathon ;
- Chargée de mission « Relations Internationales » : Madame Kim Sang Ong-Van-Cung ;
- Chargée de mission « Ressources Humaines » : Madame Linda Lawrance ;
- Chargée de mission « Délégué au Plan Campus » : Monsieur Rémy Chapoulie.

**Article 2:**

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il fait l'objet d'une publication conformément aux statuts de l'Université Bordeaux Montaigne susvisés.

**Article 3:**

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Ce dernier sera transmis à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine.



*Fait à Pessac, le 27 mars 2020*

L'Administratrice provisoire  
de l'Université Bordeaux Montaigne,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 31/03/2020.

Transmis à Mme la rectrice chancelière des universités le: 30/03/2020.